

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA *LOI SUR LA CONSTRUCTION* DE L'ONTARIO

Publié le 18 décembre, 2024

Catégories: [Perspectives](#), [Événements](#), [Webinaires](#)

Joignez-vous à nous le **mardi 7 janvier 2025** dans le cadre de notre webinaire (présenté en anglais) où [Annik Forristal](#), [Kyle Lambert](#), [Kailey Sutton](#) et [Patrick Pinho](#) discuteront des modifications apportées à la *Loi sur la construction* telles qu'introduites par le projet de loi 216, qui a obtenu la sanction royale le 6 novembre 2024, et des répercussions sur les intervenants de l'industrie de la construction.

Voici quelques-uns des sujets qui seront abordés :

- Modifications des exigences et des processus connexes en matière de facturation.
- Nouveautés en matière de dispositions relatives aux droits de rétention des concepteurs en cas d'annulation d'un projet avant le début des travaux.
- Modifications des exigences en matière de libération de la retenue, y compris l'introduction d'une libération annuelle obligatoire de la retenue.
- Changements apportés à l'adjudication, y compris concernant les processus d'adjudication et le moment où cette dernière est disponible.
- Dispositions transitoires applicables aux contrats et projets existants.

La discussion sera interactive et comprendra une période de questions prolongée.

FPC : Ce programme compte pour 75 minutes de formation professionnelle continue (FPC) sur le droit de fond en Ontario, 75 minutes en Colombie-Britannique et 75 minutes de formation juridique au Québec.

Date et Mardi 7 janvier 2025

heure : De midi à 13 h 15 HNE

Webinaire : Les renseignements de connexion vous seront envoyés par courriel une fois votre présence confirmée.

Présentateurs/présentatrices

[Annik Forristal](#)

Associée

Construction et infrastructures | Droit municipal et droit de l'aménagement du territoire

Toronto

[Kyle Lambert](#)

Associé

Litige et règlement des différends | Emploi et relations de travail

Ottawa

The logo for mcmillan, featuring the word "mcmillan" in a lowercase, sans-serif font. The "m" and "c" are in a dark red color, while the "m", "i", "l", "l", "a", and "n" are in a light blue color. The logo is positioned on the left side of a header image that shows a low-angle view of a modern building's glass facade with a grid pattern, set against a clear sky.

Kailey Sutton

Associée
Construction et infrastructures | Droit municipal et droit de l'aménagement du territoire
Toronto

Patrick Pinho

Sociétaire
Construction et infrastructures | Droit municipal et droit de l'aménagement du territoire
Toronto

Pour en savoir plus et **pour s'inscrire**, veuillez communiquer avec l'équipe responsable des événements à events@mcmillan.ca.